



Grain de Sable et Pomme de Pin

Association locale de protection de l'environnement

Membre de Sarthe Nature Environnement

Lettre d'information n° 5

**DERNIERE MINUTE : P.L.U.
de Moncé – Voir page 4.**

Édito

Le Développement Durable n'est pas un vain mot pour Grain de Sable et Pomme de Pin. Et c'est donc une rentrée très active et aux activités variées que nous vous avons préparée.

A Laigné – St Gervais, le Forum des Associations est le traditionnel rendez-vous de septembre où le monde associatif local rencontre ses adhérents (et futurs adhérents). GSPP y sera présente aux côtés de l'APHEB. Venez nous voir, poser vos questions, émettre votre avis, donner des idées, vous y serez les bienvenus.

Au sein de notre Association, des idées s'expriment sur le souhait de certains à vouloir manger plus sainement. Le corps humain n'est pas « conçu » pour absorber tous les produits chimiques qui nous sont apportés par les denrées alimentaires issues de l'agriculture classique. Nous vous proposons l'éclairage apporté par le film « Nos enfants nous accuseront ». Un bon tremplin pour un débat et, nous l'espérons, une concrétisation vers l'agriculture Bio de proximité.

La Fête de la Citoyenneté à St Gervais héberge traditionnellement la braderie de cette fin d'été. C'est aussi l'occasion pour l'Association pour la Protection de l'Habitat et l'Environnement en Bélois (APHEB) de proposer une animation information orientée "développement durable". Nous serons aussi présents pour vous rencontrer et informer sur les dossiers qui nous tiennent à cœur : déviation Arnage-Ponthibault, serres de la Belle-Etoile, dépôt pétrolier, entre autres.

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2010 Année internationale de la biodiversité. Des animations sont organisés partout en France à l'initiative de France Nature Environnement, de collectivités locales et autres. Durant la semaine du 20 au 26 septembre, dans notre département, sous l'égide de Sarthe Nature Environnement, des actions organisées par ses associations membres auront lieu chaque jour. GSPP, convaincue de l'importance de sensibiliser les plus jeunes à la préservation de notre environnement, est totalement impliquée dans cet événement et a décidé d'entraîner les enfants (et leurs enseignants) dans un rallye nature pour y découvrir la biodiversité qui est à nos portes : celle des bois de Moncé.



Les rendez-vous GSPP de septembre :

Samedi 4 de 10h00 à 13h00
- **Forum des Associations**
au gymnase de
Laigné-St Gervais

Vendredi 10 à 20h au
Val'Rhone à Moncé en
Belin - projection du film
« **Nos enfants nous
accuseront** » suivie d'un
débat – entrée gratuite

Dimanche 19 toute la
journée – **Fête de la
Citoyenneté** – sur la place
de l'église à St Gervais

Vendredi 24, **rallye nature**
pour les élèves de CM de
l'école de Moncé en Belin

A ne pas manquer sur Internet : le site de l'Année Internationale de la Biodiversité. On y trouve un espace jeunesse, des quizz, le calendrier des événements, une bibliothèque et une grande quantité de reportages vidéo. Très documenté, ludique, vous ne regretterez pas votre visite !

www.biodiversite2010.fr



Contacts :

Présidente

Chantal Blossier

tél. 02 43 42 55 37

Vice président

Gilles Guérin

tél. 02 43 21 15 83

Secrétaire

Marianne Peyrat

tél. 02 43 42 29 06

site internet

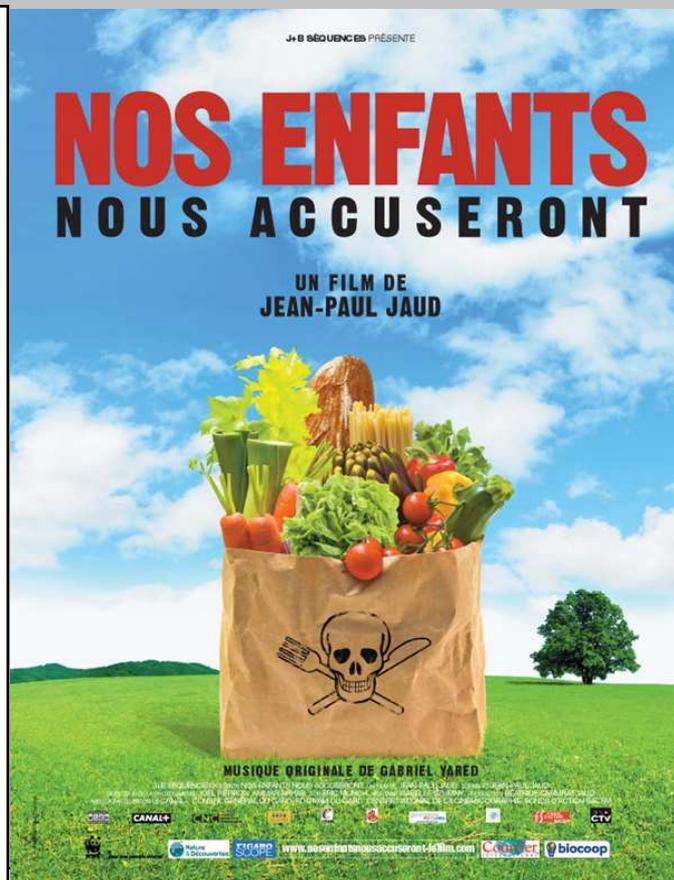
<http://gspp.asso.st>

e-mail

contact@gspp.asso.st

Environnement : notre santé en dépend.

Avoir la fibre « Écologiste » n'est plus une tare. Se faire traiter d'« écolo » n'est plus une insulte. On entend souvent «c'est pas très écolo ce que tu fais là», comme si on voulait dire «attention à ce que tu fais», «Préserve le milieu naturel ..., touche pas à mon environnement» Les mentalités évoluent. Qui ne trie pas ses déchets aujourd'hui ? Intuitivement, on sait que nous devons vivre en harmonie avec notre milieu. Ce n'est pas revenir en arrière que de vouloir vivre plus naturellement. C'est revenir aux fondamentaux et c'est une nécessité. Notre société est malade. Comme le disait un certain homme politique : les voyants sont au rouge. Des marqueurs nous indiquent que notre environnement se dégrade. Il ne se passe pas un jour sans que les médias nous parlent d'une nouvelle pollution, d'une nouvelle catastrophe écologique et à chaque fois c'est de la responsabilité de l'homme, de sa cupidité et de son avidité. Sur le plan de notre santé, là aussi, la situation n'est pas brillante. De nombreux scientifiques et professeurs de médecine s'inquiètent de l'évolution de certaines maladies comme le diabète, l'obésité, les allergies, les cancers, les maladies cardio-vasculaires ou neurologiques ... On parle aujourd'hui de maladies de civilisation. Dans la dernière revue Santé Active (n° 36) de la CPAM de la Sarthe, son directeur Patrick Negaret écrit : « On est à la fin d'un système. L'Assurance Maladie enregistre des déficits toujours plus importants, à mesure que se développent certaines affections chroniques. Ces affections de longue durée représentent un pourcentage toujours plus important de nos dépenses, les 2/3 actuellement. On ne pourra plus rembourser si leur progression continue. Que faire ? **Il faut agir sur les causes qui déclenchent ces maladies d'aujourd'hui, liées autant à la qualité de notre alimentation qu'à une certaine inactivité physique**»



Déjà, 400 ans avant Jésus-Christ, HIPOCRATE écrivait « **que ton alimentation soit ton seul remède** » et il ajoutait « la maladie n'est pas une punition infligée par les dieux mais plutôt la conséquence de facteurs environnementaux, de l'alimentation et des habitudes de vie. » On redécouvre aujourd'hui que les hommes savaient déjà cela depuis toujours. Que de temps perdu.

Certes, la médecine a fait d'énormes progrès. Elle soigne de mieux en mieux un très grand nombre de maladies et on ne peut que s'en réjouir. D'énormes budgets sont alloués à la recherche pour faire encore et encore des découvertes et on ne peut que s'en féliciter. Mais la médecine est faite pour soigner la maladie lorsque celle-ci est installée. C'est une action CURATIVE.

Pourquoi, comme pour la sécurité routière, ne pas faire du PREVENTIF. La préservation de notre santé passe par le contenu de nos assiettes et par notre activité physique. Et là, c'est l'affaire de chacun. Il faut se réapproprier le réseau d'approvisionnement de notre nourriture. Il faut exiger une traçabilité des produits, revoir les modes de cultures, privilégier les méthodes qui n'utilisent pas de produits chimiques, équilibrer notre alimentation.

Que valent les grands discours s'ils ne sont pas suivis d'actions ? Et nous, localement, que peut-on faire ? Les pouvoirs publics incitent à ces changements d'habitudes, à cette reconversion. La circulaire du 2 mai 2008 (JO 20 mai 2008) précise : « **L'objectif pour l'année 2010 est d'introduire 15% de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique dans les menus de la restauration collective et d'atteindre 20% en 2012.** » Chaque adulte, chaque parent doit solliciter les élus locaux, les responsables de la restauration collective pour favoriser la mise en place de cette mesure.

Oui, c'est un choix politique. Et à ceux qui s'opposent à cette démarche pour un coût financier plus élevé, on pourrait répondre : combien coûte la santé de nos enfants ? Quand les responsables prennent des décisions, qu'ils le fassent en Conscience et non uniquement en Comptable. Et là, les parents ont un rôle important à jouer en réclamant une restauration scolaire bio. Cela est possible rapidement.

Grain de Sable et Pomme de Pin présentera le vendredi 10 septembre, au centre socio-culturel de Moncé, la projection gratuite du film « Nos enfants nous accuseront » suivie d'un débat. Ce film retrace la mise en place d'une cantine scolaire bio par une municipalité du sud de la France et la dynamique engendrée par ce projet. Film à ne pas manquer. Venez nous rencontrer, apporter votre commentaire, poser vos questions ...

Nous sommes une association responsable, une force de proposition et nous entendons agir pour le bien des générations présentes et garantir un avenir aux générations futures. Pour se réapproprier le circuit de notre alimentation, favorisons les circuits courts (diminution des transports, économies d'énergies ...), les produits locaux (l'agriculture de proximité), sains (cultivés sans produits chimiques), de saison, frais et permettons aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail en achetant leurs produits au juste prix. Encourageons la vente directe entre producteurs et consommateurs : la vente à la ferme, les marchés, la vente de paniers, la création d'Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), etc ...

Nous sommes en mesure de proposer une réunion d'information sur les AMAP. Merci de nous contacter si ce projet vous intéresse.

Serres de la Belle Étoile : suite et fin

Une issue favorable à l'agriculture de proximité.

La préemption de la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé Bélois sur les serres de la Belle Étoile est restée sans suite, la procédure n'ayant pas été respectée.

Le soutien des associations de protection de l'environnement : Sarthe Nature Environnement et Grain de Sable et Pomme de Pin, par le biais de leur recours gracieux, envoyé à tous les élus communautaires, a permis à M. et Mme Renault d'exposer leur projet aux membres du bureau de la Communauté de Communes. Ces derniers, convaincus de la viabilité et du sérieux de ce projet n'ont pas souhaité poursuivre une procédure vouée à l'échec.

La raison, bien aidée par le droit, a finalement triomphé.

Monsieur Renault a donc commencé à cultiver des petits légumes qui craignent les dérèglements météorologiques.

Tous ceux qui apprécient sa production seront heureux de le retrouver le samedi matin sur le parking du magasin Atlas, avec un éventail de choix élargi aux tomates, poivrons, aubergines ...

Dépôt pétrolier de St Gervais : Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Le planning de ce PPRT se déroule comme convenu. Deux réunions ont eu lieu dans les derniers mois. Le 20 mai réunion publique d'information à la mairie de St Gervais, puis le 25 juin : réunion des Personnes et Organismes Associés (POA) dont fait partie Grain de Sable et Pomme de Pin (au titre de représentant de Sarthe Nature Environnement)

Notre participation à cette dernière réunion nous a permis d'apprendre que l'étude des aléas (les dangers présents) et des enjeux (les 20 à 30 riverains du site dans un rayon de 300 mètres) permet de conclure au fait qu'il n'y aura pas d'expropriation ou de préemption sur les logements alentour. Le futur règlement du PPRT se « contentera » donc de prescrire ou de conseiller le renforcement des fenêtres en relation avec le risque d'explosion. "Prescrire" ou "Conseiller" : le terme de vocabulaire a de l'importance. En effet, si le renforcement est "prescrit", il est alors obligatoire pour le riverain concerné de le mettre en place, à ses frais, et il bénéficiera alors d'un crédit d'impôt de 40%. Si le renforcement est "conseillé", rien n'est donc obligatoire, le riverain garde la liberté de mettre en place ou non ce renforcement, mais il ne peut prétendre au crédit d'impôt.

Dans tous les cas, il nous semblerait normal que l'exploitant du dépôt mette la main à la poche. En effet, ces travaux de renforcement pourraient s'élever à plusieurs milliers d'euros pour chaque riverain ce qui ne sera pas anodin. A l'inverse, ces sommes représenteront des "queues de cerises" pour le pétrolier. C'est ce que nous n'avons pas manqué d'exprimer auprès des représentants de Total présents à cette dernière réunion. Question à suivre ...

Ces histoires de financement ne doivent pas nous éloigner de la question principale : le danger potentiel de ce dépôt pétrolier. Dans notre malheur de devoir subir cette proximité nous avons une petite chance : il ne contient "que" 65 000 m³ d'hydrocarbures de type gazole ou fuel domestique. Ces produits ne sont pas explosifs à température ambiante. Il faudrait donc qu'un incendie sur une cuvette de rétention contribue à réchauffer le fuel contenu dans une cuve pour arriver à une situation à risque d'explosion. Et ceci prendra des dizaines de minutes, voire des heures. Les mesures d'évacuations devraient donc permettre d'éviter le pire en pareille circonstance.

Prochaines étapes : nouvelle réunion des POA en octobre et prochaine réunion publique durant le quatrième semestre 2010.

A noter : nous mettons en ligne sur notre site Internet www.gspp.asso.st une série de documents et de liens en rapport avec ce dossier.

VOTRE COACH D'INTERIEUR
Gestion du Projet - Organisation - Négociation des prix - Shopping

Cuisine
Salon TV
Placards
Salle de bains
Dressing
Bibliothèque
Bureaux

Manque d'espace ?
Manque de Rangements ?
Envie de changer de DECO
Aménager ou créer une pièce,
rénover, décorer votre intérieur.

**VOTRE PROJET
AUX MEILLEURS PRIX**

Renseignements
et bureaux d'étude LE MANS
02 43 39 66 74

Visite - Conseil à domicile
GRATUITE*
06.15.42.95.12

Le Mans et CUM



Sortie nature en milieu humide

Dans notre dernière lettre d'info, nous vous invitons fin avril à une sortie nature en milieu humide. Celle-ci a réuni une quinzaine de personnes, par un temps splendide. La promenade-découverte a eu lieu dans la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1, à l'est de Château Gaillard (Bois de Moncé et de St Hubert). De nombreuses haltes, nez en terre et fesses en l'air le long des fossés, étangs et mares ont permis de confirmer l'existence de plusieurs espèces protégées répertoriées sur la commune, de comprendre la formation d'une tourbière avec ses touradons plantés de molinie. Même si les participants n'ont pu retenir les noms de toutes les plantes que notre naturaliste préféré : Denis Foussard leur a fait découvrir, ils sont repartis très satisfaits en ayant enrichi leurs connaissances. Une expérience à renouveler.

Sortie orchidées

Le 22 mai dernier, 14 privilégiés ont pu découvrir une grande variété d'orchidées sauvages et beaucoup d'autres plantes tout au long du parcours, à travers ce véritable conservatoire du patrimoine naturel qu'est la propriété de Denis Foussard. Au cours de cette promenade, les apprentis naturalistes se sont émerveillés du foisonnement des couleurs, des odeurs, de la délicatesse des formes de toutes ces plantes sauvages, qui pour la plupart étaient en fleurs. Ils ont pris conscience que la nature, quand on la respecte, peut être un merveilleux jardinier.

Ils ont aussi apprécié le passage par la cave, creusée dans le coteau, car il faisait très chaud ce jour-là.



Touradons de Molinie (Bois de Moncé)



Orchidée ophrys araignée



Orchidée orchis singe



Fougère royale

- Dernière minute - Dernière min

PLAN LOCAL D'URBANISME DE MONCE EN BELIN

L'enquête publique débutera dans quelques jours, du mercredi 08 septembre au samedi 09 octobre inclus. Une révision de PLU est un événement important dans la vie d'une commune, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de la conversion d'un POS en PLU, car elle engage l'avenir pour de nombreuses années.

Nous vous invitons donc fortement à consulter le dossier en Mairie, à rencontrer le Commissaire Enquêteur (lors de ses permanences) et à déposer vos observations sur le registre prévu à cet effet.

Grain de Sable et Pomme de Pin dans sa lettre d'info n°3 avait demandé au Conseil Municipal l'organisation d'une réunion publique. La première ayant eu lieu le 5 octobre 2007, nous attendons celle prévue en fin de procédure, comme promis dans Vivre à Moncé de janvier 2008.

Pour participer à l'enquête publique de façon optimale et efficace, l'Association Eau et Rivières de Bretagne a mis sur le Net une fiche pratique renfermant de très bons conseils.

Consultez-la à l'adresse : www.eau-et-rivieres.asso.fr/index.php?49/77

Sachez aussi que, conformément au nouvel article L.123-11 du code de l'environnement, issu de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 – art. 236 : "le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci."

Permanences du Commissaire Enquêteur à la Mairie de MONCE EN BELIN :

Mercredi 08 septembre de 9h00 à 12h00
Vendredi 17 septembre de 14h30 à 17h30
Jeudi 23 septembre de 9h30 à 12h30

Lundi 27 septembre de 15h30 à 18h30
Samedi 09 octobre de 9h00 à 12h00